



Journal des CSE de SNCF Réseau

N°16 octobre 2020

ZP SUD EST

Mes cher(e)s collègues,

Le virus COVID-19 continue de faire des ravages parmi nos proches et nos connaissances avec presque 800 000 cas et plus de 33 000 décès. Les annonces du président MACRON du 14 octobre instaurent une situation inédite : un couvre-feu de 21h00 à 06h00 sur 9 métropoles. De quoi voir la situation de certains commerces se dégrader avec le risque de mettre la clé sous la porte.

Ce virus paralyse l'économie de la France mais ne semble pas ralentir les restructurations de Réseau au sein de notre Entreprise :

Sur la Zone de Production Atlantique : création d'un établissement industriel et d'Infrapôles augmentés, fusion de 4 EIC en 2, évolution du métier RH. Sur les Zones de Production Nord-Est-Normandie et Ile-de-France, modification des limites géographiques de Paris-Est au profit de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine.

Et sur la Zone de Production Sud-Est : création d'un établissement industriel et réorganisation des Infrapôles et Infralogs.

A cela, s'ajoute le projet de l'Entreprise « TOUS SNCF » qui concerne le Groupe SNCF jusqu'aux plus petites entités des établissements.

Certes, certaines de ces réorganisations sont essentielles au bon fonctionnement de notre Entreprise mais ont un effet anxiogène sur tous les cheminotes et cheminots. D'autres projets, quant à eux, sont parfois bâclés et ont une forte incidence sur le volet social qui n'a pas été étudié minutieusement.

Depuis le début de la crise sanitaire, les agents qui doivent travailler, le font pour la plupart avec la « boule au ventre ». Cette situation inédite inquiète les agents et ont un impact sur leur concentration. Comment être pleinement attentif à son poste de travail lorsqu'il y a des risques de contracter le virus ? De plus, les agents doivent scrupuleusement respecter les gestes barrières tout en effectuant leur mission, ce qui ne rend pas la chose facile. Les capacités de concentration et d'attention en profondeur ne peuvent pas s'améliorer si nous avons plusieurs points de vigilance. Personne n'est capable de maintenir une concentration et une attention parfaites pendant une journée de travail dans cette situation de stress omniprésente. Les gestes barrières sont respectés mais parfois au détriment des gestes qui sauvent ou autres règles de sécurité. L'UNSA-Ferroviaire a constaté, de manière générale, une augmentation des accidents de travail, parfois avec des conséquences dramatiques depuis la pandémie. Lorsque notre Organisation Syndicale a pris connaissance des nouvelles mesures applicables à partir du lundi 12 octobre, quel ne fut pas notre étonnement d'apprendre que des sanctions disciplinaires seraient envisagées pour les personnes qui oublieraient les gestes barrières, il y a de quoi stresser davantage les agents lors de leur journée de travail. Pour autant, il aura fallu presque 6 mois pour que la Direction accepte la proposition de l'UNSA-Ferroviaire, à savoir la mise en place de la vigie dans les collectifs de travail. Cette mesure devrait pourtant s'appliquer dans tous les collectifs pour permettre à cette vigie de faire les rappels si nécessaire et permettre aux agents de se concentrer sur leur quotidien en toute sécurité et ainsi diminuer le risque d'accident. Notre Organisation Syndicale sera vigilante que toutes les mesures soient prises pour permettre aux agents de travailler dans les meilleures conditions possibles, en toute sécurité.

SOMMAIRE

CSE ZP SE DU 22/09/20.....	2
• Mr TETON président du CSE répond aux OS.....	2
• Consultation sur le projet de la mise en exploitation du BAPR entre ELNE et le BOULOU.....	2
• Information cabinet médical d'Avignon.....	3
• Information sur le développement du Télétravail.....	3
• Information sur les résultats SST/Accidentologie.....	3
CSE ZP SE DU 15/10/20.....	3
• Mr TETON président du CSE a répondu aux OS.....	3
• Consultation sur le projet d'évolution des établissements de production maintenance et travaux de la ZPSE.....	4
• Information sur l'étape 4 de la CCR Rhône Alpes.....	5
• Pré-information sur le projet SUPPLY CHAIN à INFRARAIL.....	5
• Information cabinet médical d'Ambérieu.....	6
ELECTION AU CA (PAR C. THETIER).....	6
TOUS SNCF (PAR C. THETIER).....	6
DOSSIER « EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS DE PRODUCTION MAINTENANCE ET TRAVAUX » DE QUOI PARLE-T-ON ?.....	7
VOS ELUS AU CSE ZP SE.....	8

Je terminerai mon Edito en mettant à l'honneur les cheminotes et cheminots qui se sont mobilisés pour les sinistrés des villages de la vallée de la Roya qui ont subi de plein fouet la crue. Une fois de plus, les agents de Réseau ont prouvé leur dévouement et leur conscience professionnelle

Christophe THETIER

DZP Sud Est



CSE ZP SE DU 22/09/20

MR TETON président du CSE a répondu aux questions soulevées par les déclarations liminaires des OS.

Plan de relance de l'état : Mr Teton a confirmé que 4.7 Milliards d'euros bénéficierait au groupe SNCF. Sans que le fléchage soit complètement abouti, Mr Teton indique que grâce à cette aide, la trajectoire d'investissement en régénération et développement sur la ZP SE a été revue à la hausse par rapport aux projections de fin juillet. Les investissements supplémentaires seront entre 60 et 80 millions d'euros pour la ZPSE, nous annonce le Président.

Contrat d'investissement tripartite en PACA (état, région, SNCF RESEAU) : le contrat de plan et région se négocie par projet et donne une visibilité des investissements sur 10 ans. Le contrat qui a été signé inclut des objectifs nouveaux en termes de gestion opérationnelle qui sera mesurée grâce à deux indicateurs : la part d'irrégularité de SNCF RESEAU et un objectif de performance sur les restitutions tardives des travaux. M.Teton ajoute que ce type de contrat sera probablement étendu à d'autres régions.

Art 172 de la LOM : la délégation de gestion des lignes de dessertes fines du territoire au sens de la gestion de l'infrastructure n'est pas, selon le Président, d'actualité dans nos régions (contrairement à la Région Grains Est).

Consultation sur le projet de la mise en exploitation du BAPR entre ELNE et le BOULOU avec la participation de Mme Véronique VIDAL DET de l'EIC LR

La gare de Elne se situe sur l'axe Narbonne à Port Bou à environ 13 kilomètres de la gare de Perpignan. Elle se trouve à l'origine de la ligne Elne le Boulou.

Compte tenu de l'augmentation prévisionnelle du trafic sur la ligne Elne - Le Boulou, le système de cantonnement actuel n'est plus adapté.

Objectif du projet :

- d'élever le niveau de sécurité de la ligne Elne - le Boulou par la mise en place d'un enclenchement de sens entre Elne et le Boulou,
- de répondre à la demande constante de sillons par les opérateurs et notamment pour les circulations AFPL (autoroute ferroviaire), en augmentant la capacité de la ligne Elne le Boulou,

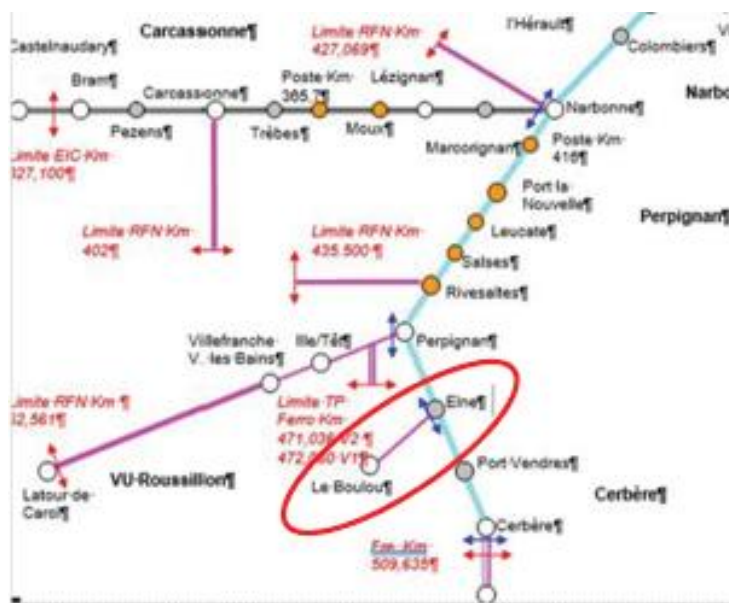
Réinternalisations de 500 équivalents temps-plein : cela fait l'objet d'un travail au niveau national pour déterminer comment cela va se traduire dans chaque entité (ces réinternalisations sont fléchées sur 3 ans).

Arrêt du glyphosate : le plan de relance devrait couvrir le surcoût du « changement de technologie » : SNCF RESEAU travaille à la fois sur des produits de substitution et sur des méthodes de travail différentes.

Electrification frugale (*) : Mr Teton confirme qu'il y a un projet sur Marseille / Gardanne / Aix mais c'est dans les mains de l'ingénierie pour l'instant.

Données de recrutement : 300 recrutements étaient prévus sur 2020 (100 en EIC et 200 à M&T), 150 ont déjà été réalisés (50 en EIC et 100 à M&T). Pour l'année 2021, 150 recrutements sont prévus à M&T et 135 dans les EIC (recrutement ou apport externes à la DZP)

Electrification frugale (*) : amène à réduire la complexité et le coût de l'énergie (ex : locomotives bi-mode remplaçant l'un des moteurs Diesel par des batteries)



- de moderniser durablement la ligne Elne le Boulou et de renforcer son rôle dans les échanges fret entre le reste de l'Europe et l'Espagne.

Ce projet prévoit d'assurer le cantonnement des circulations par un BAPR équipé de compteurs d'essieux entre les gares de Elne et Le Boulou.

La nouvelle organisation sera mise en œuvre **au 25 janvier 2021**.

Pour **l'UNSA-Ferroviaire**, Il apparaît clairement que cette évolution présentée de façon succincte aux élus exclue l'étude d'impact sur les

formations, les réécritures de consigne ainsi que l'aspect principal qui nous préoccupe tous, à savoir la sécurité des circulations, de nos collègues et celle des voyageurs.

DZP Sud Est



L'UNSA-Ferroviaire soutient l'avancée technologique du passage en BAPR, mais elle ne doit pas se faire aux **prix d'une productivité forcée et d'une dégradation de la qualité de vie au travail.**

L'ensemble des élus (à l'unanimité) a voté contre le projet de la mise en exploitation du BAPR entre ELNE et le BOULOU.

✚ Information sur la nouvelle répartition des effectifs au cabinet médical d'Avignon

Le Dr FABRE a fait valoir ses droits à la retraite. Le Dr ZENNER reprend la totalité des effectifs sans changement des lieux de visite. Le Docteur ZENNER suit déjà des effectifs relevant du CSE RESEAU ZP SE, il suivra donc 1900 agents en tout, les infirmières feront donc les actes délégués sur Avignon.

✚ Information sur le développement du Télétravail

L'étude lancée sur SNCF RESEAU montre que de nombreuses activités peuvent être réalisées à distance de manière efficace (pour 82%), voire plus efficace (pour 46%). Suite au confinement, 68% des agents auraient émis le désir de faire perdurer le télétravail au-delà de la crise sanitaire.

Le Président Lallemand a annoncé qu'il souhaitait quant à lui développer le travail à distance à hauteur de 2 jours par semaine en moyenne sur RESEAU.

L'UNSA Ferroviaire qui a toujours été moteur dans le développement du télétravail (en signant notamment les premiers accords relatifs au télétravail), **se félicite de cette prise de conscience collective** qui est une avancée pour les salariés afin qu'ils trouvent un équilibre vie privée/vie professionnelle, pour réduire la pénibilité des trajets et cerise sur le gâteau : diminue de fait la pollution liée aux transports.

L'UNSA Ferroviaire sera cependant très vigilante quant à la mise en œuvre du télétravail afin que celui-ci soit un **choix**

✚ Information sur les résultats SST/Accidentologie

D'après les statistiques de la Direction (qui sont contestées par l'élu référent CSSCT), après une accalmie durant le confinement (et on comprend aisément pourquoi) et durant l'été, les chiffres repartent à la hausse. Il y a autant si ce n'est plus d'accidents que les années précédentes.

Les CSSCT fonctionnent très mal, les élus n'ont pas les moyens de se rendre aux inspections communes préalables



du salarié (hors crise sanitaire), qu'il soit encadré par un **avenant au contrat de travail** et que l'accord soit appliqué. **Le droit à la déconnexion** doit être réel avec des plages de travail déterminées, la **fourniture de tout le matériel informatique** à l'identique de celui fourni au bureau, le **financement du matériel de bureau** à hauteur de 100€ etc...

Il faut également respecter le choix des agents ne souhaitant pas télétravailler, veiller à maintenir une cohésion du collectif de travail en évitant l'isolement des télétravailleurs. Pour **L'UNSA Ferroviaire**, la formation des managers à ces nouveaux modèles de fonctionnement et l'information des salariés sont essentiels pour le développement du télétravail sans que cela ne génère de risques psychosociaux.

La Direction a annoncé la publication prochaine d'un guide des bonnes pratiques.

aux travaux, ils ne sont pas partie prenante des REX lors des accidents, les informations fournies sont, au mieux, parcellaires : **L'UNSA Ferroviaire**, a alerté la direction sur le fait que **les élus ne peuvent pas jouer leur rôle de préventeur**. A minima, il devrait y avoir une enquête paritaire pour chaque accident grave.

CSE ZP SE DU 15/10/20

✚ **Karim MEZIGHECHE le RS de la délégation étant absent pour ce CSE c'est Christophe THETIER, secrétaire fédéral Réseau de l'UNSA Ferroviaire qui a rempli ce rôle, merci à lui de nous avoir épaulé.**

✚ **MR TETON président du CSE a répondu aux questions soulevées par les déclarations liminaires des OS.**

Toutes les organisations syndicales ont salué le **dévouement, le professionnalisme et l'engagement des cheminots de PACA après le passage de la tempête Alex** qui ont œuvré sans relâche pour acheminer des vivres et réparer au plus vite les voies et les ouvrages d'art afin de désenclaver nos compatriotes qui sont toujours partiellement coupés du monde. Vincent TETON s'est associé à ce soutien.

L'UNSA Ferroviaire a rappelé que c'est dans ces moments-là que chaque cheminote et cheminot donnent du sens aux mots « **service public** ».



DZP Sud Est



Plan de relance de l'état : Mr Teton a rappelé que l'état souhaitait soutenir le FRET ferroviaire grâce à l'aide dédiée aux entreprises du fret (via la baisse des péages notamment qui n'est pas sans avoir des conséquences sur les budgets de SNCF RESEAU) ajoutée à une politique d'investissement sur les infrastructures à moyen et long terme.

Du côté de SNCF RESEAU, la trajectoire de régénération a été revue à la hausse puisqu'elle passe de **2.5 milliards d'euros** sur le plan national à **2.820 milliards d'euros**, c'est selon le Président un « bon signe pour la performance et la consistance du réseau ».

L'UNSA Ferroviaire dans sa déclaration a interpellé le Président sur la **baisse de vigilance** liée à la mise en place

✚ Consultation sur le projet d'évolution des établissements de production maintenance et travaux de la ZPSE

Mr Teton affirme avoir apporté des réponses aux 63 recommandations du cabinet Progexa qu'un gros travail sera réalisé sur les situations individuelles et sur l'impact sur les EVS. Il réaffirme que c'est un projet majeur qui a pour but d'améliorer la performance industrielle et que l'accent sera mis sur la supervision et les technologies connectées afin qu'il y ait plus de maintenance prédictive et moins de maintenance corrective.

Pour, **L'UNSA FERROVIAIRE** la finalité est de pérenniser notre entreprise en évitant l'externalisation, en préservant les emplois et en réduisant les risques psychosociaux.

En outre, ce projet de réorganisation annoncé depuis des années (2013) a mis les collectifs (des Infracog notamment) en difficulté avec le gel des recrutements. Avec l'accroissement de la charge de travail pour les agents restants, ajouté à l'incertitude de la pérennité des postes, les agents sont en souffrance, il faut donc sortir de cette attente insupportable.

L'UNSA FERROVIAIRE s'attachera donc dans ce dossier à obtenir un haut niveau de garanties sur le volet social.

Pour cela, nous demandons un travail sur plusieurs axes :

- l'étude approfondie des candidatures déposées par tous les agents,
- vu le nombre élevé de postes vacants, la DZP SE doit s'engager à rechercher du personnel dans les CME et EIM avec la possibilité de recruter en créant des liens entre les CME des différents établissements quelle que soit leur SA,
- l'engagement de la direction de la ZP SE à modifier l'organisation de l'EISE si cela ne fonctionne pas (sans supprimer des postes ou externaliser les missions),



des gestes barrières parfois au détriment des gestes qui sauvent ou autres règles de sécurité. Mr Teton a pris note et rappelé qu'effectivement les mesures prises pendant la première phase de la pandémie étaient toujours applicables et qu'il ferait un rappel aux établissements.

Externalisation / ré-internalisation: il y aura prochainement un CSE extraordinaire dédié à la trajectoire d'externalisation et au sujet de ré-internalisation. Cependant Mr Teton a réitéré que l'externalisation concernait plutôt les travaux d'investissements (tout en gardant la maîtrise d'œuvre pleine et entière) et que la ré-internalisation se ferait sur les métiers de la maintenance.

- le suivi rigoureux des alternants pilotés ou non en vue d'une embauche,
- l'engagement de la ZP SE à couvrir les postes vacants et information régulière (1 fois par mois) de la ZP SE aux OS sur la situation des CO de chaque établissement du périmètre,
- la mise en place d'un forum recrutement en associant les OS,

- l'engagement de la ZP SE à ne pas supprimer les postes vacants,
- l'engagement de la ZP SE à s'assurer que les agents constituant les équipes sont assez nombreux pour le fonctionnement. Une étude sera faite avec les représentants du personnel pour évaluer la charge de travail. La direction de la ZP SE doit s'engager à recruter s'il manque du

personnel,

- l'engagement de la DZPSE à favoriser la proximité pour les reclassements,
- l'engagement de la DZPSE à faire bénéficier aux agents d'un délai de réflexion avant de signer une convention TRIPARTIE de mutation.

Toutes ces demandes seront rigoureusement suivies grâce au comité de suivi RH négocié.

L'UNSA FERROVIAIRE, n'a pas toutes les garanties nécessaires au niveau du volet social pour nous permettre de valider ce projet. C'est pourquoi **L'UNSA FERROVIAIRE** s'est abstenue. En organisation responsable, **L'UNSA FERROVIAIRE** ne laissera pas les salariés seuls face à cette réorganisation, elle sera présente à leur côté grâce au comité de suivi RH ainsi obtenu.

La CGT, SUD et la CFDT ont voté contre ce projet.

La mise en place se fera au 1er janvier

DZP Sud Est



La CGT a quitté la séance et c'est **l'UNSA FERROVIAIRE**, en tant que 2ème OS, qui reprend le secrétariat.

Information sur l'étape 4 de la CCR Rhône Alpes

Sur le périmètre Rhodanien, les déploiements de centres et secteurs circulation en Commande Centralisée du Réseau (CCR) sont réalisés sous couvert du schéma directeur CCR Rhône Alpes et du programme de Commande Centralisée du Réseau.

En cible, le programme CCR consiste à régénérer et à rassembler la commande des postes d'aiguillage du réseau principal, ainsi que la régulation des circulations, dans un nombre réduit de centres (Commandes Centralisées du Réseau et/ou Postes à Grand Rayon d'Action).

Avec l'étape 4 de la CCR Rhône-Alpes, intervient le déploiement d'un 3ème Centre Circulation : le Centre Circulation Sud Lyonnais (CCSL), qui correspond à la 3ème IHM hébergée dans le bâtiment.

La zone d'action du secteur Rive Gauche (étape 4), sera constituée de 7 postes d'aiguillage de type PRCI ou PAI télécommandés, et sa commande sera localisée à la CCR Rhône-Alpes. Elle s'étendra de Saint Marcel lès Valence et Tain l'Hermitage à Bollène sur la rive gauche de la vallée du Rhône.

Les évolutions amenées par le projet dans l'organisation du travail reposent sur :

Pour **l'UNSA FERROVIAIRE**, il est dommage de laisser partir des compétences alors que nous avons tant de mal à recruter. **L'UNSA FERROVIAIRE** regrette le manque de transparence et espère que le Président sera plus réceptif à nos demandes lors de la présentation en vue de la consultation du CSE en mars prochain. Vos représentants **l'UNSA FERROVIAIRE** vont venir à la rencontre des collectifs n'hésitez pas à les solliciter.

Pré-information sur le projet de création d'une direction SUPPLY CHAIN à INFRARAIL

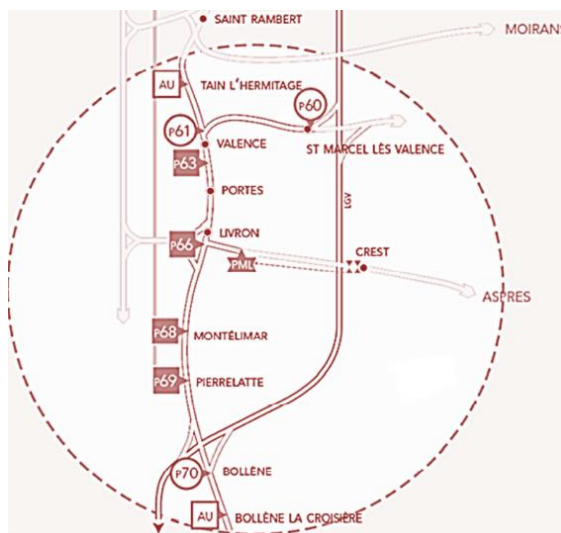
Le programme Supply Chain Réseau 2026, a été validé par le COMEX Réseau en mai 2020, il vise à constituer une chaîne logistique intégrée de bout en bout au sein de SNCF Réseau, afin d'améliorer la qualité de service pour les chantiers.

Les objectifs de ce programme s'articulent autour de l'amélioration de la satisfaction des chantiers tout en maîtrisant l'impact sur le développement durable, le développement des compétences Métiers (création de métiers Supply Chain, mise en place de formations, parcours professionnalisant), l'optimisation des Actifs (150M€ de

stocks dormants depuis plus de 10 ans, -30% d'engins à horizon 2026 selon la démographie du parc) et l'optimisation des coûts logistiques (réduction des coûts entreposage, transports liés à une réduction des stocks, gains liés à l'économie circulaire, à une meilleure prise en charge de la dépose, vente de vieilles matières...).



Le projet fera l'objet d'une concertation spécifique de projet, **l'UNSA FERROVIAIRE** y prendra une part active afin de veiller à minimiser les impacts sociaux du projet.



- l'intégration à la CCR Rhône Alpes de Lyon du commande / contrôle (C/K) sur tout le périmètre du projet,
- la mise en service d'un 3ème Centre Circulation (Sud-Lyonnais) à la CCR Rhône Alpes, intégrant la fonction de Coordination/Régulation au rang 2,
- le transfert de 2 points de STEM à Portes Lès Valence P1 et à Orange,
- l'intégration des installations de Portes Lès Valence P3 à Valence P63 en CCR, aujourd'hui télécommandées depuis Portes lès Valence P1,
- le transfert de la télécommande de la base d'Eurre à Crest,
- ainsi que le transfert de la mission d'Agent E au CSS de Lyon.

Il s'agit d'une information préalable à la consultation du CSE qui commencera en mars 2021, cependant le président ne veut pas

communiquer l'étude de charge des postes ni les calculs de réserve. S'agissant d'une réorganisation, le GRH910 sera appliqué : 40% des entretiens exploratoires étaient réalisés au 29 juillet, 14 journées de découverte des métiers ont été réalisées (même hors SA SNCF RESEAU).

DZP Sud Est



Information sur la nouvelle répartition des effectifs relevant du CSE RESEAU ZP SE suivis au cabinet médical d'Ambérieu

Le médecin du cabinet fait valoir ses droits à la retraite, le cabinet médical reste ouvert puisque le personnel infirmier y assurera les actes délégués sous la supervision du Dr B'tit (en poste à Lyon). Les visites médicales de 405 agents de la DZP SE suivis au cabinet médical d'Ambérieu seront réparties selon la LPA des agents dans les cabinets médicaux de Lyon, Chambéry et Grenoble.

L'**UNSA FERROVIAIRE** se réjouit du maintien de l'ouverture du cabinet médical d'Ambérieu mais reste dubitative sur la supervision des actes délégués par un médecin à 60 km. De plus, nous regrettons qu'optim service ne soit pas plus pugnace dans la recherche de médecin. L'**UNSA FERROVIAIRE** a rappelé combien il était important que les médecins puissent se rendre sur le terrain (grâce à leur tiers temps) et s'interroge sur les possibilités pour les trois médecins, désormais en charge des visites médicales, d'aller sur les sites d'Ambérieu.



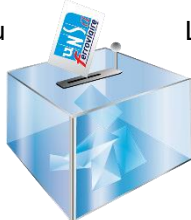
ELECTION AU CA (par C. THETIER)

Le Conseil d'Administration est le plus haut lieu de décision et de contrôle des entreprises.

Il a comme mission, à la tête d'une société, de définir sa stratégie.

Le rôle des Administrateurs salariés est de garantir l'intérêt social de l'entreprise.

Les élections des Conseils d'Administration de 4 des 5 sociétés (SA SNCF, SA Voyageurs, SA Réseau et SA Gares & Connexions) se dérouleront du 04 au 10 décembre 2020 par l'intermédiaire du vote électronique.



Les agents de Réseau pourront voter pour les candidats de la SA Réseau et de la SA SNCF.

Les candidats UNSA-Ferrovtaire ont été désignés suivant les critères d'expériences acquises au cours de leurs parcours professionnels et syndicaux leur permettant de s'approprier un large panel de sujets qui sont portés au CA. Constitués en tant qu'équipe de par leur complémentarité et leur transversalité, ils sauront apporter une voix solide tout en respectant les obligations de confidentialité de chacun. Ces candidats vous seront présentés lors du prochain journal CSE.

Pour défendre vos intérêts, votez UNSA-Ferrovtaire !!!

TOUS SNCF (par C. THETIER)

Depuis son arrivée, Jean-Pierre FARANDOU a fait le constat d'une Entreprise déboussolée.

En se basant sur les résultats d'Ampli et d'Allure, il s'est interrogé sur comment l'Entreprise doit fonctionner. Il a donc décidé de mettre en place un nouveau projet avec pour objectif de fédérer autour d'une vision commune, de forger un état d'esprit Groupe SNCF dans un contexte très mouvant.

Il y a une volonté après le SNCF Bashing de rétablir la fierté des agents.

Le 15 septembre 2020, JP FARANDOU a dévoilé les **3 valeurs choisies** pour le projet :

- **L'Engagement**, considéré comme l'ADN de l'entreprise.
- **L'Efficacité**, le fruit d'un parti pris et un objectif permanent.
- **L'Ouverture** : par nature, ouverture aux territoires, à l'innovation, à la comparaison...

En ce qui concerne la SA Réseau, un nom spécifique a été donné au projet : « TOUS SNCF Ambition Réseau ».

Pour ce qui est du calendrier

Un projet stratégique du Groupe SNCF à 10/15 ans a été établi en septembre 2020.

Chaque SA : doit produire le sien à 5 ans. La SA Réseau a réalisé la feuille de route fin septembre.

Chaque établissement fera un projet à 3 ans qui devra être établi pour fin décembre 2020.

L'ensemble de ces projets doivent intégrer les éléments constitutifs de la « maison SNCF » c'est-à-dire les 6 Piliers :

Les fondations :

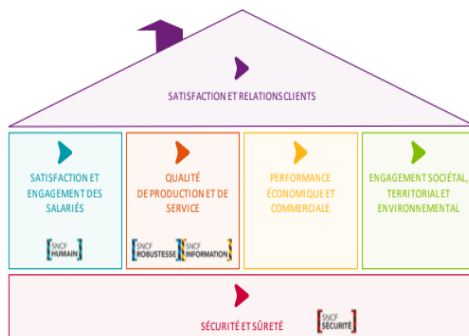
- **La Sécurité et la Sûreté** : la base absolue de la SNCF.

Les étages :

- **Satisfaction et engagement des salariés,**
- **Qualité de production et de service,**
- **Performance économique et commerciale,**
- **Engagement sociétal, territorial et environnemental,**

La toiture :

- **Satisfaction et relations clients** : assure la pérennisation. A l'ère de l'ouverture à la concurrence, il faut satisfaire les clients.



Mikael LEMARCHAND, Chef de Projet de TOUS SNCF, est très attaché à une démarche de co-construction sauf pour la partie stratégique et financière du groupe.

DZP Sud Est



La démarche Tous SNCF couvre, au travers des 9 chantiers qui la structurent, un éventail large de sujets pour l'entreprise, depuis son identité et sa stratégie globale jusqu'à la méthode d'élaboration des projets d'établissements ou d'entités, en passant par le nécessaire accompagnement managérial dans la durée qu'une telle initiative requiert. Pour le Chef de Projet, il est nécessaire d'établir une note de synthèse qui vise à recenser et

partager les thèmes, pour chaque chantier, qui gagneraient à nourrir le dialogue social et à bénéficier d'échanges constructifs avec les partenaires sociaux.

En ce qui concerne le périmètre Réseau, Alain QUINET est assisté de Christel PUJOL-ARAUJO, arrivée en juillet, pour l'aider. Vincent TETON supervise les établissements pilotes.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est essentiel de participer à l'élaboration de « TOUS SNCF » et de suivre son évolution. C'est la première fois que la Direction souhaite associer les partenaires sociaux dans un tel projet. Certes, il faut rester vigilant sur l'utilisation que pourra faire la Direction de nos revendications et nos propositions, mais puisqu'il faut choisir « avec ou sans Nous », l'UNSA-Ferroviaire, en tant qu'Organisation Syndicale responsable, choisit de s'investir dans ce projet avec, néanmoins, des conditions :

- Toujours placer l'humain au cœur du projet en s'assurant que cette nouvelle réorganisation n'altère pas la santé des Cheminots ;
- Construire ensemble en prenant en considération les revendications lorsqu'elles sont argumentées et fondées ;
- Etablir un planning sans se précipiter en solidifiant les bases de ce projet ;
- Être complètement transparent en échangeant régulièrement et en partageant toutes les informations liées au projet ;
- Avoir l'assurance que « TOUS SNCF » soit un projet qui unit tous les Cheminot-e-s du Groupe en liant réellement les 5 sociétés ;
- Garder à l'esprit qu'il faut prioriser l'amélioration des conditions de travail des Cheminot-e-s.



Lors d'une bilatérale avec le Chef de Projet, il a été annoncé que chaque établissement devait récupérer les remarques des agents au plus près du terrain. Certes, ce n'est pas chose facile et pourtant il est important que l'ensemble des établissements et directions du Groupe respecte ces directives.

Le projet « Tous SNCF » doit être établi en évitant l'échec du projet Nouvel'R qui n'a pas été compris parce la communication, la pédagogie et l'accompagnement n'ont pas été au rendez-vous des agents.

L'UNSA-Ferroviaire salue l'initiative mais reste sceptique par rapport au calendrier pour le déploiement des projets en établissements d'ici le mois de décembre 2020. En effet, certains managers risquent de ne pas réellement coconstruire leur projet avec leurs agents, faute de formation et de temps pour l'animer et le déployer. Pour garantir le succès de ce projet, il est essentiel de prendre le temps nécessaire pour le réaliser en gardant à l'esprit que l'humain en est le centre.

DOSSIER « évolution des établissements de production maintenance et travaux » de quoi parle-t-on ?

L'Objectif

Le but affiché est de permettre aux établissements de production de se recentrer sur leur rôle de maintenir, de maître d'œuvre et d'asset manager, en les dotant d'un maximum de leviers et en supprimant les interfaces.

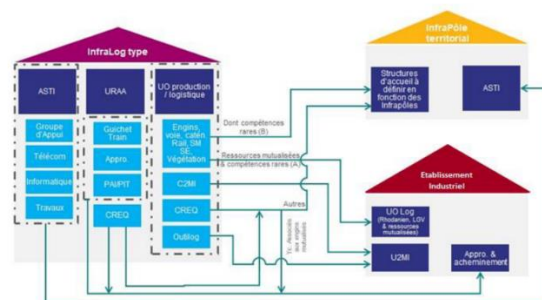
L'établissement Industriel (au niveau zonal) doit permettre de professionnaliser :

- Les processus transverses d'appui aux Infrapôles
- L'interface avec les structures nationales (Infrarail, DGOP PI P&EO, Surveillance et Supervision...) tout en contribuant à l'optimisation des ressources (engins / outillages & ressources humaines).

Organisation projetée :

Le périmètre géographique n'est pas modifié ni pour la ZP ni pour les Infrapôles) Une entité d'appui industriel à la maille zonale est créée à Lyon dans le but de mutualiser les compétences :

- De surveillance et de supervision
- Des grands travaux
- De gestion des stocks et des approvisionnements des chantiers
- De supervision technique et de maintenance des engins et des outillages
- De prestations logistiques à l'échelle zonale



DZP Sud Est



Cet établissement sera au service de l'ensemble des établissements de la zone et se nommera "Etablissement Industriel Sud-Est" (EISE).

L'**UNSA-Ferroviaire** comprend la logique industrielle de cette transformation mais il ne faut pas oublier de mettre « l'humain au cœur de chaque décision » ... Cette réorganisation ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des agents. La condition sine qua non pour que cela fonctionne, c'est d'obtenir l'adhésion des collectifs, le but est de renforcer les Intrapôles dans leur mission de maintenance mais puisque l'EISE va « aspirer » un bon nombre d'agents, il ne faudrait pas que les brigades territoriales se retrouvent en tension par le biais de trop nombreux postes inscrits au CO mais non tenus réellement. **L'UNSA-Ferroviaire** y sera attentive au travers du comité de suivi RH.



...à l'UNSA
on s'occupe
de moi...

Vos Elus au CSE ZP SE

ALLARD	Raphaële	allard.r@unsa-ferroviaire.org 07.66.17.15.83	BELLORGET	Jean Yves	bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org 06.01.28.11.38.
BUZIO	Lionel	buzio.l@unsa-ferroviaire.org 07.67.36.64.86.	CHARBONNIE R	Sébastien	charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org 06.78.72.16.39.
COULON	Patrice	coulon.p@unsa-ferroviaire.org	CROS	Delphine	cros.d@unsa-ferroviaire.org
ESCANDE	Pascal	escande.p@unsa-ferroviaire.org 07.60.07.37.91.	GAMELA	Cindy	gamela.c@unsa-ferroviaire.org
HENRY	Pierre	henry.p@unsa-ferroviaire.org 06.11.18.39.43.	MAURIN	William	maurin.w@unsa-ferroviaire.org
MURATI	Jean David	murati.jd@unsa-ferroviaire.org	POULEAU	Catherine	pouleau.c@unsa-ferroviaire.org
RAJKOWISKI	Jean Marcel	marcel.rajkowski@reseau.sncf.fr	VIVIER	Marie Laure	vivier.ml@unsa-ferroviaire.org
HUOT MARCHAND	Julie	julie.garrelou@reseau.sncf.fr	MEZIGHECHE RS	Karim	Mezigheche.k@unsa-ferroviaire.org 06.34.31.61.51.

VOUS SOUHAITEZ NOUS ADRESSER DES QUESTIONS : cse.zpse@unsa-ferroviaire.org

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://jecontactemondeleg.wixsite.com/unsacsezpse>

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS Efficace
EXPERTISE Savoir-faire
Hot-Line Juridique Carrières
MÉTIERS Filières Autonome STATUT Responsable

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

.....

Collège:

Tél:

Mail:



INFORMATIONS PRATIQUES

www.unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire
 19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org